



ACADÉMIE DE MONTPELLIER

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Inspection pédagogique du second degré

Montpellier, le 1^{er} septembre 2026

Inspection Pédagogique
Régionale

Les IA IPR d'histoire-géographie

Affaire suivie par :
IA PR d'histoire-géographie

à

Rectorat
31 rue de l'Université
CS 39004
34064 Montpellier
Cedex 2

Mesdames, Messieurs les professeurs d'histoire-géographie
S/C de Madame, Monsieur le chef d'établissement

Lettre de rentrée 2026 - 2027

Chères et chers collègues,

Nous espérons que la période estivale vous a permis de vous ressourcer pleinement et vous souhaitons une excellente rentrée scolaire.

Nous tenons à vous remercier pour votre engagement constant au service de la réussite des élèves et pour le professionnalisme dont vous faites preuve au quotidien. Nous remercions également l'ensemble des correctrices et correcteurs des épreuves du DNB et du baccalauréat pour leur implication et leur contribution au bon déroulement des examens.

Nous vous souhaitons à toutes et à tous une année scolaire pleine de réussites et de projets.

Nous adressons toutes nos félicitations aux lauréats des concours externes et internes et nous souhaitons la bienvenue aux professeurs titulaires nouvellement entrés dans notre académie.

Nous accueillerons cette année quatre professeurs chargés de mission d'inspection au sein de notre équipe. Céline FERIAUD (celine.feriaud@ac-montpellier.fr), Nathalie SOULAS (Nathalie.Soulas@ac-montpellier.fr) et Olivier OHIER (Olivier.Ohier@ac-montpellier.fr) mèneront des inspections et des visites d'accompagnement. Carole ESPINOSA (carole.espinosa@ac-montpellier.fr) accompagnera les professeurs contractuels et ceux débutant l'enseignement en DNL. Du reste, l'équipe d'inspection pédagogique régionale reste composée de Laurence ALESSANDRIA (Laurence.Alessandria@ac-montpellier.fr), Marie-Laure JALABERT (marie-laure.jalabert@ac-montpellier.fr) et Céline BERNABÉ (Celine.Bernabe@ac-montpellier.fr). Nous bénéficierons à nouveau de l'appui de Frédérique BARDE (Frederique.Barde@ac-montpellier.fr) et Laurence LOYON (laurence.loyon@ac-montpellier.fr), professeurs chargées de mission d'inspection à mi-temps.

Dans la [circulaire de rentrée](#) 2026-2027, le ministre place la **maîtrise du langage** et le développement du **raisonnement scientifique** au cœur des priorités pédagogiques. Nos disciplines y concourent pleinement par les démarches pédagogiques qu'elles mettent en œuvre : la lecture, l'acquisition d'un lexique, l'écriture et l'argumentation sont travaillées progressivement de la 6^{ème} à la Terminale. L'étude critique des sources, la confrontation des points de vue et la contextualisation sont également mobilisées pour renforcer le raisonnement autonome et former l'esprit critique des élèves au fur et à mesure de leur parcours scolaire.

Le nouveau programme d'histoire-géographie du cycle 3 est paru au [Bulletin officiel n°22 du 28 mai 2026](#). Il entrera en application en classe de 6^{ème} à la rentrée scolaire 2027.

Une consultation sur les projets de programme du cycle 4 s'est déroulée aux cours des mois de mai et juin 2026. Vous trouverez ces projets sur le [site Eduscol](#).

Un dispositif de formation sera déployé auprès de l'ensemble des professeurs affectés en collège, à l'échelle de chaque réseau pédagogique, au cours de cette année scolaire pour une présentation des enjeux et renouvellements des nouveaux programmes de collège.

Nous continuerons cette année à vous adresser de manière régulière une lettre d'information sur votre messagerie académique. Cette communication rassemble les appels à projet, les inscriptions aux différents concours et l'ensemble des actualités institutionnelles ou communiquées par nos partenaires. Vous y trouverez également l'ensemble des textes réglementaires des programmes d'enseignement et de cadrage des différents examens. De manière plus ponctuelle, une lettre numérique trimestrielle présentera un focus sur une thématique disciplinaire, la présentation de ressources pédagogiques et de publications récentes.

LES PRIORITÉS DE LA RENTRÉE, LES NOUVEAUTÉS ET LES GRANDS ENJEUX POUR NOS DISCIPLINES

LA LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS

A l'heure où les signalements de violences antisémites et racistes augmentent en France, la lutte contre toutes les formes de discriminations et d'atteinte au respect de la dignité humaine est une mission des personnels de la fonction publique. Les professeurs d'histoire-géographie sont doublement concernés en tant que fonctionnaires d'État et par la mise en œuvre des programmes disciplinaires et d'EMC. Leurs contenus sont parfois contestés voire refusés notamment lors du traitement des questions sensibles ou socialement vives, et le quotidien dans les établissements offre, hélas, des situations relevant de ces problématiques.

Nos enseignements contribuent à former les élèves à distinguer clairement faits, croyances et opinions, contribuant à la construction de citoyens et citoyennes éclairés. Par ailleurs, il faut rappeler que la parole raciste ou antisémite n'est pas une opinion mais bien un délit qui relève de loi pénale. Permettre à tous les élèves de comprendre et de s'approprier les valeurs démocratiques est au cœur de nos missions, du projet de l'académie et du pacte Republicain.

Ressources disponibles, outils pédagogiques et guides pratiques

- Sur le portail **Éduscol**, à l'adresse « [Citoyenneté et valeurs de la République](#) », avec le vademecum « [Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine](#) » et celui sur « [La laïcité à l'École](#) ».
- Sur le **site de l'académie**, la page « [Laïcité à l'École et lutte contre le racisme et antisémitisme](#) », et le livret du pôle académique Valeurs « [Faire vivre les Valeurs au sein de chaque école et de chaque établissement](#) » pour encourager une approche active et engagée contre les discriminations.

L'ENSEIGNEMENT MORAL ET CIVIQUE

Le nouveau programme d'Enseignement moral et civique (EMC) paru au [Bulletin officiel n°24 du 13 juin 2024](#) entre cette année en application pour les classes de 6^{ème} (cycle 3), 3^{ème} (cycle 4) et de terminales générale, technologique et professionnelle.

Au cœur du projet civique de l'École et d'enjeux sociétaux majeurs, l'EMC contribue à développer le sens des responsabilités des élèves, leur esprit critique, le soin des biens communs et la recherche de l'intérêt général, le partage des valeurs républicaines et humanistes. Il favorise l'engagement des élèves dans des projets associés aux éducations aux médias et à l'information, au développement durable, à la citoyenneté, et constitue un point d'appui fort pour faire vivre la démocratie scolaire en lien avec les instances représentatives de l'école (CVC, CVL, et écodélégués). Le vademecum [Éduquer à la citoyenneté au cycle 4](#) est un document de cadrage utile pour impulser des actions au sein de vos établissements. Nous vous rappelons que des livrets d'accompagnement pour le [cycle 4](#) et le [lycée](#) sont accessibles sur Eduscol.

Des ressources réalisées par le groupe académique EMC sont également publiées sur le [portail pédagogique académique](#) et de nouvelles contributions sont régulièrement présentées lors de webinaires. Illustrant la variété des mises en œuvre possibles sur différents thèmes du programme, elles s'appuient sur des exemples concrets de séances expérimentées en classe. Nous remercions vivement les professeurs investis dans le groupe académique EMC qui contribuent à la conception de ces ressources.

MISE EN OEUVRE D'UNE CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE

Le Bulletin officiel n°27 du 2 juillet 2026 prévoit l'organisation d'une cérémonie commémorative de l'armistice du 11 novembre – Journée nationale de commémoration de la victoire et de la Paix – Hommage à tous les « Morts pour la France ». Pour ce faire, un [guide de mise en œuvre](#) est disponible. Vous retrouverez également des ressources sur la [page dédiée du site Eduscol](#).

LA CONTRIBUTION DE NOS DISCIPLINES A L'EVARS

Dans le cadre de l'École promotrice de santé, la mise en œuvre d'une éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité (EVARS) au collège et au lycée aborde des sujets qui sont au cœur des préoccupations des adolescents. Bien loin de l'image caricaturale qui a pu en être donnée au grand public, EVARS participe aussi de la compétence professionnelle première « Agir en éducateur responsable et selon des principes éthiques ». En outre, elle n'est pas limitée aux seuls enseignants de SVT ou au personnel médico-social puisqu'elle aborde avant tout les relations humaines en général. Les programmes d'EMC offrent de nombreux liens possibles avec l'EVARS dont le programme a été publié au [Bulletin officiel du 6 février 2025](#).

La page Eduscol « [Mettre en œuvre le programme EVAR / EVARS](#) » offre un ensemble de ressources très accessibles ciblées par niveau pour les enseignants et personnels des établissements pour les 3 séances annuelles obligatoires par niveau, ainsi qu'un [parcours Magistère](#) de formation et des outils à destination des familles.

Pour contacter l'équipe EVARS : ce.recepsa-evars@ac-montpellier.fr

CONCOURS GÉNÉRAL DU COLLÈGE

Le [Concours général du collège](#), créé en 2026, est ouvert aux **élèves de 3^{ème}** avec une égale représentation entre les filles et les garçons. Les **élèves volontaires** passent **une épreuve écrite unique, individuelle, de 2h30 afin de permettre une réflexion approfondie**. Ils peuvent concourir dans l'une des cinq disciplines proposées dont **l'histoire-géographie**. Des lauréats seront distingués dans chaque académie pour faire émerger les talents de tous les territoires.

Calendrier

- Novembre 2026 : inscription via les professeurs du collège ;
- Février 2027 : épreuves nationales ;
- Printemps 2027 : publication des résultats et cérémonie de remise des prix aux lauréats académiques.

Et toujours pour le lycée, le [Concours général des lycées](#), les élèves de **Première générale** peuvent candidater à une épreuve de composition **en géographie et/ou en histoire**, et jusqu'à 5 disciplines en tout.

EXAMENS

Le calendrier des examens de la session 2027 est paru au [Bulletin officiel spécial n° 2 du 25 août 2026](#).

Les mesures parues au [Bulletin officiel n°13 du 27 mars 2026](#) rappellent la nécessité de préparer les élèves tout au long de l'année aux exigences des épreuves du DNB et du baccalauréat. Cela passe d'une part par l'organisation d'épreuves blanches ou des activités d'entraînement régulières mais également par l'identification de stratégies de réussite. Dans nos disciplines, réussir suppose d'apprendre en classe à mémoriser des repères spatiaux et chronologiques, de travailler la compréhension des verbes de consignes ou encore de structurer une réponse écrite.

Au moment de la rédaction de cette lettre, nous sommes en attente de précisions sur la prise en compte de la maîtrise de la langue dans les barèmes des épreuves du DNB et du Baccalauréat.

Au collège

La [note de service du 2 septembre 2025](#) parue au Bulletin officiel n°33 du 4 septembre 2025 précise les modalités d'attribution du DNB et définit les épreuves de l'examen.

Depuis la session 2026, les **épreuves terminales** comptent pour **60% du résultat final** et la **moyenne des moyennes annuelles** de l'ensemble des enseignements obligatoires, EMC compris, de la classe de 3^{ème} pour **40%**. Avec ces modalités d'attribution du DNB, **l'histoire-géographie et l'EMC doivent être évalués séparément** comme des enseignements obligatoires distincts, *a minima* en classe de 3^{ème}.

En histoire-géographie, si les compétences évaluées restent inchangées, la pondération et les attendus de chaque exercice connaissent des modifications détaillées par la note de service. En EMC, les modalités de mise en question des documents sur une situation pratique sont également précisées.

Au lycée

Rotation annuelle des thèmes au programme de l'épreuve d'HGGSP

La [note de service du 27 août 2025](#) parue au Bulletin officiel n°33 du 4 septembre 2025 instaure un système de rotation annuelle des thèmes au programmes sur lesquels porte l'examen.

Cette année 2026-2027, année de **session impaire**, les thèmes porteront sur :

- Thème 2 Faire la guerre, faire la paix : formes de conflits et modes de résolution,
- Thème 4 Identifier, protéger et valoriser le patrimoine : enjeux géopolitiques,
- Thème 5 L'environnement, entre exploitation et protection : un enjeu planétaire,
- Thème 6 L'enjeu de la connaissance.

Pour le Grand Oral, les candidats peuvent s'appuyer sur **les thèmes de la classe de Première et l'ensemble des thèmes de la classe de Terminale**. Ce choix laissé aux élèves suppose de porter une attention à ceux qui prépareront un sujet qui n'aura pas été traité en classe de Terminale.

Cette mesure d'allègement doit vous permettre d'**approfondir la méthodologie** propre à l'épreuve de spécialité et de multiplier les entraînements oraux en classe, afin de préparer au mieux vos élèves aux épreuves terminales du baccalauréat et à leur poursuite d'études dans l'enseignement supérieur.

Nous vous signalons qu'une formation sur les apprentissages en HGGSP reste inscrite à notre programme académique de formation et ouverte à l'abonnement. Nous vous communiquons également le lien vers [les ressources disciplinaires consacrées au Grand oral en HGGSP](#) sur le portail pédagogique académique.

RENDEZ-VOUS DE CARRIÈRE, VISITES D'ACCOMPAGNEMENT ET INSPECTIONS

Dans le cadre du parcours professionnel, carrière et rémunération (PPCR), les rendez-vous de carrière sont positionnés aux 6^{ème}, 8^{ème} et 9^{ème} échelons. Les professeurs éligibles ont reçu un mail au cours de l'été. Les professeurs sont informés 15 jours avant la date du rendez-vous de carrière par un mail sur leur boîte électronique académique. Ces rendez-vous de carrière (RDVC) seront menés par les IA-IPR, Laurence ALESSANDRIA, Céline BERNABÉ et Marie-Laure JALABERT, et par les professeurs chargées de mission d'inspection, Frédérique BARDE et Laurence LOYON.

Un temps de présentation des attentes et enjeux des RDVC en visioconférence est proposé le mardi 22 septembre 2026 à 18h. Les professeurs concernés recevront une invitation par mail.

En dehors des rendez-vous de carrière, des visites d'accompagnement peuvent être conduites. Vous pouvez en solliciter une à tout moment de votre carrière pour être conseillé dans vos pratiques didactiques et démarches pédagogiques. Elles peuvent également être demandées par le chef d'établissement ou relever d'une initiative des corps d'inspection.

Des visites conseils sont menées auprès des professeurs contractuels afin de les accompagner dans la construction des gestes professionnels, de les conseiller et de les orienter vers la préparation du CAPES interne. Ils trouveront de nombreux conseils et ressources dans le [livret d'accueil disciplinaire](#) qui leur est destiné. Ces visites peuvent également s'adresser aux professeurs néo-titulaires durant leurs trois premières années d'exercice.

Enfin, une inspection donnant lieu à un rapport est organisée dans le cadre des procédures de titularisation des agrégés stagiaires, des personnels en reconversion au titre du détachement, éventuellement des autres professeurs stagiaires sur décision des corps d'inspection.

FORMATION

FORMATION INITIALE

Cette rentrée 2026 est marquée par la réforme de la formation initiale. En cette année de transition entre le recrutement au concours du CAPES à Bac +3 et celui à Bac +5, nous accueillons des lauréats des deux concours ouverts à la session 2026.

Deux masters coexistent également pour la formation de ces différents parcours : le Master 2 MEEF qui préparera les candidats au CAPES Bac +5 pour la dernière année à la session 2027 et les Masters Enseignement et Éducation (M2E) pour la formation des lauréats au CAPES Bac +3.

Les lauréats du CAPES Bac +3 seront élèves fonctionnaires, en stage d'observation et de pratique accompagnée dans des collèges et des lycées, sous la responsabilité de leur tuteur. Après avoir validé leur première année de Master M2E, ils seront professeurs stagiaires à mi-temps à la rentrée prochaine. La titularisation se fait toujours après validation du niveau Master.

Vous rencontrerez également dans vos établissements des professeurs lauréats du CAPES Bac +5. Certains exercent à mi-temps (titulaires d'un Master recherche), d'autres à temps plein (titulaires d'un Master MEEF). Les lauréats du CAPES interne sont également à temps plein.

Enfin, les établissements scolaires accueilleront des étudiants de Master 2 MEEF ou de Master M2E 1 pour leur stage.

Tous ces collègues et ces étudiants ont besoin de votre expérience pour réussir leur entrée dans le métier et nous remercions vivement toutes celles et tous ceux d'entre vous qui ont accepté de les accompagner par une mission de tutorat.

Les tutrices et tuteurs peuvent compter sur le soutien de l'équipe d'Inspection et des Professeurs Formateurs Académiques (PFA) : Nicolas BARTHÉLÉMY (Nicolas.Barthelemy@ac-montpellier.fr), Lucas CÉLESTE (lucas-jean-lou.celeste@ac-montpellier.fr), Nathalie SOULAS (Nathalie.Soulas@ac-montpellier.fr) et Roger-Daniel SUAREZ (roger-daniel.suarez@ac-montpellier.fr).

FORMATION CONTINUE

L'ensemble du programme académique de formation 2026-2027, dont [celui dédié à l'histoire-géographie](#), est consultable sur le [site de l'École académique de la formation continue](#) (EAFC). Tous les modules sont d'ores et déjà ouverts à l'abonnement et nous communiquons régulièrement l'actualité de la formation continue dans la *Lettre d'information de l'Inspection*.

L'offre de formation disciplinaire articule des journées de stage thématiques en présentiel et des webinaires ou des parcours Magistère. Des collectifs apprenants sont aussi proposés, ils laissent une place significative à l'échange et l'analyse de pratiques autour de questions ou démarches qui soulèvent des enjeux forts pour nos disciplines.

La formation continue vise par ailleurs à se déployer à l'échelle locale afin de répondre plus finement aux besoins spécifiques des territoires. Une formation sur le geste d'écriture des élèves en classe d'histoire-géographie au collège a ainsi été déployée au printemps dernier, elle sera prolongée cette année par une réflexion sur les pratiques évaluatives. Au lycée, une formation académique sur le développement de l'autonomie des élèves sera progressivement mise en œuvre au cours des deux années scolaires à venir.

SECTIONS EUROPEENNES, BINATIONALES ET INTERNATIONALES

L'histoire-géographie reste une discipline majeure dans les dispositifs internationaux et nous remercions cette année encore les enseignants qui s'impliquent dans toutes ces sections.

En Section européenne (SELO) et en DNL hors SELO, les programmes de terminale en anglais et espagnol restent communs aux académies de Montpellier et Toulouse, tout comme les sujets de l'épreuve. Les programmes et les textes qui régissent l'épreuve sont consultables sur le [portail pédagogique académique](#), dans la section « Enseigner en DNL ». Ce site a également été enrichi de ressources pédagogiques pour tous les niveaux du lycée, en anglais et en espagnol. De nouvelles contributions seront mises en ligne au cours de l'année.

Pour les sections binationales, les textes officiels et des ressources sont disponibles sur le site Eduscol :

- pour l'[ABIBAC](#) ,
- pour le [BACHIBAC](#) ,
- pour l'[ESABAC](#).

Le portail national de ressources pour le Bachibac, hébergé par [l'académie de Toulouse](#) propose des ressources qui peuvent être utilisées dans les autres sections hispanophones.

Les sections internationales s'étoffent, au collège comme au lycée. Vous trouverez sur les pages Eduscol dédiées des informations relatives au [DNB « option internationale » \(DNBI\)](#) et au [Baccalauréat français international \(BFI\)](#) et sur la page du site académique dédiée aux [sections internationales dans l'académie de Montpellier](#).

Pour les enseignants qui envisagent de préparer la certification complémentaire ou qui débutent dans l'enseignement de la DNL, le parcours Magistère « [Enseigner la DNL en SELO et hors SELO](#) » propose une présentation de cet enseignement et de l'examen, des ressources dans différentes langues et des informations sur les dispositifs eTwinning et Erasmus+. Le parcours est accessible en auto-formation.

Enfin, nous invitons les enseignants nouvellement nommés dans l'académie et titulaires d'une certification complémentaire DNL histoire-géographie à se faire connaître en envoyant un mail à laurence.loyon@ac-montpellier.fr.

LA MISSION MEMOIRE, CITOYENNETE, DEFENSE

L'École a pour mission de transmettre aux élèves les valeurs de la République. Au-delà des enseignements, et notamment de l'EMC, cette transmission s'appuie sur des actions pédagogiques concrètes — commémorations, concours mémoriels ou citoyens, projets partenariaux — qui permettent aux élèves de s'approprier ces valeurs et de développer leur engagement citoyen.

La mission académique Mémoire, Citoyenneté, Défense, animée par Marie-Ange RIVIÈRE, IA-IPR d'histoire-géographie, Référente académique Mémoire et Citoyenneté et Déléguée académique aux relations Éducation Nationale-Défense-IHEDN, informe et accompagne les professeurs dans ces projets, en lien avec nos partenaires, au premier rang desquels le Mémorial de la Shoah.

Trois professeurs sont chargés de mission à ses côtés : Yoram AZERAD (Yoram.Azerad@ac-montpellier.fr), correspondant académique du Mémorial de la Shoah, en charge des formations et du suivi du partenariat ; Félicien VENOT (Felicien.Venot@ac-montpellier.fr), référent académique, qui assure le suivi des dossiers, notamment les demandes de subvention, et contribue au portail pédagogique académique ; Nicolas VERQUIÈRE (Nicolas.Verquiere@ac-montpellier.fr), chargé de mission formation Défense, qui anime les formations du cercle Défense et assure le lien avec le monde de la recherche et les forces armées.

Toute l'actualité — projets, concours, formations, commémorations — est présentée sur la page dédiée du portail pédagogique académique. Elle fait également l'objet de la [Lettre Mémoire Citoyenneté Défense](#), publication bimensuelle proposant informations institutionnelles, partenariales, agenda culturel et ressources. N'hésitez pas à vous rapprocher de Marie-Ange RIVIÈRE (marie-ange.riviere@ac-montpellier.fr) pour l'accompagnement de vos projets, notamment financier.

ACTIONS ÉDUCATIVES

Nos disciplines sont concernées par de nombreux concours et actions éducatives proposés le plus souvent en partenariat avec des associations ou d'autres ministères couvrant des domaines très variés.

Ces différents concours et actions participent à **l'éducation à la citoyenneté** par la mise en place de démarches pédagogiques participatives suscitant un engagement individuel et collectif des élèves. Les formats des réalisations finales offrent aux professeurs comme aux élèves des espaces de réflexion et de créativité. C'est l'occasion pour eux d'échanger avec des élus, et de découvrir des musées ou le fonctionnement d'établissements administratifs tels que les services des archives ou les mairies. C'est enfin souvent une modalité privilégiée de l'éducation artistique et culturelle (EAC). Nous remercions vivement les professeurs engagés dans les services éducatifs pour les actions qu'ils proposent tout au long de l'année.

Le [portail pédagogique EDD](#) propose également des ressources sur les différentes actions éducatives au sein desquelles nos enseignements trouvent toute leur place. Un [programme de formation](#) dédié à l'éducation au développement durable est accessible. Nous vous invitons à vous rapprocher de la mission académique EDD (edd@ac-montpellier.fr), pour l'accompagnement de vos projets pédagogiques sur cette thématique.

NUMERIQUE EDUCATIF

L'irruption de l'intelligence artificielle dans le quotidien des élèves et des professeurs soulèvent des interrogations nombreuses. Accompagner les élèves dans un usage réfléchi et pertinent de l'IA, tout en développant leur esprit critique face aux contenus générés, représente un enjeu majeur tant pour les apprentissages que pour la formation civique de nos élèves. Accompagner les professeurs est aussi une priorité. Vous trouverez sur le site de la [DRANE](#) des ressources précieuses. Un dispositif de formation disciplinaire, fondé sur les principes d'un collectif apprenant, est ouvert à l'abonnement pour les professeurs qui souhaiteraient s'engager dans une démarche de réflexion partagée et d'expérimentation en classe. Il sera animé par Lise PASCAL, notre Interlocutrice Académique au Numérique (IAN). Des webinaires de présentation de ressources seront également proposés. Vous retrouverez cette offre de formation sur le site de l'EAFC.

Pour le collège comme le lycée, vous trouverez sur le [portail pédagogique académique](#) des ressources pédagogiques proposées par des professeurs de l'académie, une veille documentaire et des liens vers des sites en lien avec nos disciplines. Nous adressons nos remerciements à Lise PASCAL qui prend en charge la vie de ce portail pédagogique académique.

Nous vous souhaitons une excellente année scolaire.

Les Inspecteurs et Inspectrices d'académie - Inspecteurs et Inspectrices pédagogiques régionaux